






Université Franco-Allemande (UFA)
Clermont-Ferrand / Regensburg / Madrid

Etudes Interculturelles Européennes (EIE) / Interkulturelle Europa-Studien (IKE) / « Estudios Interculturales Europeos »

LIVRET DE L'ÉTUDIANT 2015 - 2016

MASTER 1 trinational
MASTER 2 binational
ETUDES INTERCULTURELLES EUROPEENNES

Parcours 1 : *Culture et médias*
Parcours 2 : *Histoire, société et politique*

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
UNIVERSITE BLAISE PASCAL CLERMONT II

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

Le Master d'Etudes interculturelles Européennes a, à l'origine, pour vocation de faire suite au cursus intégré « Deutsch-Französische Studien / Etudes Franco-Allemandes EFA », approuvé par l'Université Franco-Allemande et mis en place depuis le semestre d'hiver 2001-2002 grâce à la coopération des deux universités de Clermont-Ferrand et de Regensburg (Allemagne).

Le Master d'Etudes interculturelles Européennes, lui aussi reconnu et soutenu financièrement par l'Université Franco-Allemande et habilité depuis septembre 2005 par le Ministère de l'Education Nationale, représentait donc au départ un nouveau pas en avant indispensable compte tenu de l'existence de cursus licence désormais bien établis ; aujourd'hui, tout en continuant à s'inscrire dans la continuité de ces cursus, il a acquis une large autonomie qui lui permet de recruter des étudiants de tous horizons au niveau national et international.

L'un des principes de base présidant à l'organisation du cursus est que les études interculturelles proposées sous forme d'enseignements théoriques doivent s'accompagner d'un vécu concret et prolongé des étudiants au contact des cultures concernées. Le cursus programmé est donc une formation en deux années (4 semestres), effectuée dans deux ou trois pays.

La spécialité de master EIE est - à l'échelle européenne - l'un des rares cursus internationaux intégrés à déclinaison bi- ou trinationale soutenus et financés par l'Université franco-Allemande.

INSCRIPTIONS

- Vous devez procéder à votre **inscription administrative** à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand 2 après votre arrivée auprès de Mme ROCHE au service de la Scolarité (Gergovia) :
Annie.Roche@univ-bpclermont.fr
Tél. 04 73 34 65 07, Fax 04 73 34 65 44
29 boulevard Gergovia
63037 Clermont-Ferrand cedex 01

- Vous devez procéder **avant le 30 septembre** à votre **inscription auprès de l'Université Franco-Allemande** (e-Mail : info@dfh-ufa.org, tél. +49 (0) 681 93 812 100), en vous rendant sur le site de l'UFA : www.dfh-ufa.org et en suivant très attentivement les instructions qui vous seront données. Sans cette inscription, l'aide à la mobilité versée par l'Université franco-allemande ne pourra pas être accordée aux étudiants susceptibles d'en bénéficier pour l'année universitaire en cours.

Il est vivement conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour procéder à cette inscription et de garder un enregistrement de celle-ci de manière a être en mesure de prouver que vous l'avez bien faite en cas de problème informatique. L'UFA n'accorde aucune aide à la mobilité à un étudiant qui n'est pas régulièrement inscrit et il n'y a aucun recours possible.

- Lorsque vous aurez **choisi vos enseignements** optionnels, remplissez la **fiche pédagogique** que vous remettra Nelly Arcis (secrétaire du master EIE, Carnot). Celle-ci est indispensable à la collecte de vos notes et à l'établissement de votre relevé de notes (et à terme de votre diplôme) de master EIE.
Nelly.Arcis@univ-bpclermont.fr
Tél. 04 73 40 85 19
34 avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand cedex 01

- **Mémoire de master EIE** : Vous devrez vous inscrire **au plus tard le 1er mai** auprès de l'Université de Regensburg pour terminer votre master en quatre semestres. Vous aurez alors quatre mois pour préparer votre mémoire.

Reportez-vous aux documents figurant à la fin du livret du master EIE, où vous trouverez tous les renseignements nécessaires.

Retrouvez toutes les informations utiles et les actualités sur le site Internet : www.eie-efa.org

RESPONSABLES ET ADMINISTRATION

Responsables de programme :
Serge Botet, Professeur des Universités (UFR LLSH, Département d'Allemand, Université Blaise Pascal) : Serge.Botet@univ-bpclermont.fr
Bureau B 9, tél. 04 73 40 63 47

Jochen Mecke, Professeur des Universités (Institut für Romanistik, Universität Regensburg):
Jochen.Mecke@sprachlit.uni-regensburg.de

Responsable pédagogique parcours Culture et Medias :
Fanny Platelle, maître de conférences (UFR LLSH, Département d'Allemand, Université Blaise Pascal) :
Fanny.Platelle@univ-bpclermont.fr
Bureau B 7, tél. 04 73 40 63 44

Responsable pédagogique Histoire, Société et Politique :
Serge Botet, Professeur des Universités (UFR LLSH, Département d'Allemand, Université Blaise Pascal) : Serge.Botet@univ-bpclermont.fr
Bureau B 9, Tel. 04 73 40 63 47

Administration :
- Clermont-Ferrand :

Mme Nelly Arcis, Secrétariat du Master EIE (Carnot) : Nelly.Arcis@univ-bpclermont.fr
Tél. 04 73 40 85 19

Mme Annie Roche, Scolarité des Masters (Gergovia) : Annie.Roche@univ-bpclermont.fr
Tél. 04 73 34 65 07

Mme Elisabeth Chaumont, édition et envoi des diplômes de master EIE (Gergovia) :
Elisabeth.Chaumont@univ-bpclermont.fr

Mme Olivia Couturier, agent comptable de l'UFR LLSH (Gergovia), chargée du paiement de l'aide à la mobilité : Olivia.COUTURIER@univ-bpclermont.fr
Tél : 04 73 34 65 13

- Regensburg :

Mme Dagmar Schmelzer, référent pour l'Allemagne :
Dagmar.Schmelzer@sprachlit.uni-regensburg.de
Mme Petra Fexer
Petra.Fexer@sprachlit.uni-regensburg.de

Sites internet :
- UFR LLSH :

http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/

- Département d'allemand (LLSH) :

http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/depts/allemand/

- Université de Regensburg :

http://www.uni-regensburg.de http://www.ike.eie.org

ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT D'ETUDES GERMANIQUES

L'équipe enseignante du Département d'Etudes germaniques (LLSH) (vous serez amenés à suivre les cours de plusieurs autres enseignants notamment dans les domaines Histoire et Lettres) comprend :

Serge BOTET. Professeur. Linguistique textuelle étude du discours, étude du discours philosophique. Philosophie allemande du XIX et du XXème siècle.

Landry CHARRIER. Maître de conférences HDR. Histoire des relations franco-allemandes, du pacifisme. Histoire culturelle de l'Europe.

Patrick DEL DUCA. Maître de conférences. Littérature médiévale allemande.

Anne-Sophie GOMEZ. Maître de conférences. Littérature de langue allemande.

Fanny PLATELLE. Maître de conférences. Littérature et culture de l'Autriche (XIXe – début du XXe siècle).

Olivier SCHULZ. Lecteur.

Friederike SPITZL-DUPIC. Professeur. Linguistique / Historiographie de la linguistique et histoire des idées.

Comment contacter un enseignant ?
Chaque enseignant assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez le rencontrer sans rendez-vous. Les heures de permanence sont affichées sur la porte de chaque bureau. Si vous n'êtes pas libre à ce moment-là, demandez un rendez-vous à l'enseignant en laissant un message dans sa boîte aux lettres (électronique éventuellement).

Noms	Bureau	Téléphone	e-mail
M. Botet	B 9	04 73 40 63 47	Serge.BOTET@univ-bpclermont.fr
M. Charrier	B 4	04 73 40 63 42	Landry.Charrier@univ-bpclermont.fr
M. Del Duca	B 9	04 73 40 63 47	Patrick.DEL_DUCA@univ-bpclermont.fr
Mme Gomez	B 10	04 73 40 63 46	A-Sophie.GOMEZ@univ-bpclermont.fr
Mme Platelle	B 7	04 73 40 63 44	Fanny.PLATELLE@univ-bpclermont.fr
M. Schultz	B10	04 73 40 63 46	Olivier.SCHULZ@univ-bpclermont.fr
Mme Spitzl-Dupic	B 5	04 73 40 63 43	Friederike.SPITZL-DUPIC@univ-bpclermont.fr

Vous trouverez les coordonnées des enseignants des autres départements ou UFR sur l'annuaire de l'Université à l'adresse suivante : http://www.univ-bpclermont.fr/annuaire.php

LIEUX DE TRAVAIL

Bibliothèques

La **bibliothèque du département** est située dans le couloir du département d'études germaniques. Elle fonctionne grâce à des moniteurs étudiants. Il s'agit d'une bibliothèque spécialisée, elle est destinée à tous les étudiants faisant des études d'allemand.
Les étudiants peuvent aussi utiliser la bibliothèque du premier cycle au rez-de-chaussée du bâtiment du boulevard Gergovia, la **bibliothèque Lafayette**, éventuellement la bibliothèque de la faculté de Droit et Sciences économiques, au 1er étage de l'université d'Auvergne, bd. François Mitterrand (juste en face du bâtiment de Gergovia).
Les étudiants en master et en troisième cycle peuvent fréquenter la bibliothèque de la **Maison des Sciences de l'Homme** (MSH), rue Ledru.

Site internet de la Bibliothèque Clermont Université (BCU) : http://bibliotheque.clermont-universite.fr/

Moyens informatiques

Gergovia : salle **Internet**, au 1er étage de la bibliothèque du 1er cycle (Internet)

Le réseau WIFI est accessible aux alentours de la bibliothèque, des salles « H », des amphis Waltz et Pascal, ainsi qu'au Manège sur le site Carnot.



CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2015-2016

Début de l'année universitaire	**Jeudi 20 août 2015**
Réunions de rentrée	Du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre 2015
Début des cours du semestre 1	**Lundi 14 septembre 2015**
Vacances de Toussaint	*Du samedi 24 octobre après les cours au lundi 02 novembre 2015 au matin*
Semaine pédagogique du semestre 1	Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2015
Vacances de Noël	*Du samedi 19 décembre 2015 après les cours au lundi 04 janvier 2016 au matin*
Examens du semestre 1 (1ère session)	Du lundi 4 janvier au samedi 16 janvier 2016 inclus
Début des cours du semestre 2	**Lundi 18 janvier 2016**
Vacances d'hiver	*Du samedi 20 février après les cours au lundi 29 février 2016 au matin*
Vacances de printemps	*Du samedi 09 avril après les cours au lundi 25 avril 2016 au matin*
Semaine pédagogique du semestre 2	Du lundi 2 mai au vendredi 6 mai 2016 inclus sauf jeudi 5 mai
Examens du semestre 2 (1ère session)	Du lundi 09 mai au vendredi 20 mai 2016
Délibérations	Vendredi 03 juin 2016 Affichage des résultats sur l'ENT à partir du 8 juin
Examens semestres 1 et 2 (2ème session)	Du lundi 20 juin au mercredi 29 juin 2016 inclus
Délibérations	Mardi 12 juillet 2016 Affichage sur l'ENT à partir du 18 juillet
Fin de l'année universitaire	**Lundi 31 octobre 2016**

ORGANISATION DE L'ANNEE

PARCOURS N°1 : CULTURE ET MEDIAS

SEMESTRE S3 (Clermont-Ferrand)

descriptif des U.E.	Coef. *(2)*	Nombre d'heures par semestre				Crédits (5 et multiple de 5)
		CM	CI	TD	TP	
UE 10 LV I Traduction Langue de spécialité Préparation au stage	 **0,5** **0,5**	 **24** **18** **6**				 **5**
UE 12 Transferts interculturels en Europe Médias français et allemands Actualité politique en France et en Allemagne (cours ouvert aux étudiants du parcours n°1 sans validation)	 **0,5** **0,5**	 **24** **24** **24**				 **5**
UE 13 Analyse de l'image OU analyse du discours OU théories de la traduction + Traduction motivée Langue et communication	**0,5** **0,5**	**24** **24**				**5**
UE 15 1- 1 UE à choisir dans les UE 13 ou 22 du parcours «culture et médias » (parmi les enseignements qui n'ont pas été suivis) ou dans les UE 16 ou 24 du parcours « histoire, société et politique » 2- Sociologie de la culture 3- Stage en équipe d'accueil dans un laboratoire 4- Enseignement professionnalisant à choisir : a. Economie et gestion b. Management des entreprises culturelles c. Communication et marketing	**1**	**24**				**5**
UE 22 M1 Littérature de l'antiquité à nos jours « Littératures, idées, poétiques » : Littérature moderne et contemporaine ou littérature comparée ou littérature « renaissance et âge classique »	**1**	**24**				**5**

SEMESTRE S4

Intitulé et descriptif des U.E.	**Coef.** *(2)*	**Nombre d'heures par semestre**				**Crédits** (5 ou multiple de 5)
		CM	**CI**	**TD**	**TP**	
UE 11 LV II traduction	**1**	**24**				**5**

Mémoire de recherche et stage	**Coef .**	**Nature et mode de validation**	**Durée en semaines**	**Crédits**
Mémoire de recherche	**0,75**	Soutenance	**13**	**30**
Stage	**0,25**	Rapport	**4**	

PARCOURS N°2 : HISTOIRE, SOCIETE ET POLITIQUE

SEMESTRE S3

descriptif des U.E.	**Coef.** *(2)*	**Nombre d'heures par semestre**				**Crédits** **(5 et multiple de 5)**
		CM	**CI**	**TD**	**TP**	
UE 10 LV I Traduction Langue de spécialité Préparation au stage	**0,5** **0,5**	**24** **18** **6**				**5**
UE 12 Transferts interculturels en Europe Actualité politique en France et en Allemagne Médias français et allemands (cours ouvert aux étudiants du parcours n°2 sans validation)	**0,5** **0,5**	**24** **24** **24**				**5**
UE 15 1- 1 UE à choisir dans les UE 13 ou 22 du parcours «culture et médias » ou dans les UE 16 ou 24 du parcours « histoire, société et politique » (parmi les enseignements qui n'ont pas été suivis) 3- Sociologie de la culture 4- Stage en équipe d'accueil dans 1 laboratoire 5- 1 enseignement professionnalisant à choisir : a- Economie et gestion b- Management des entreprises cult. **c-** Communication et marketing	**1**	**24**				**5**

UE 16 M1 Territoires Cultures « Histoire et archéologie »: 1. Etats et société dans l'Europe méridionale 2. Les utopies de l'époque moderne à nos jours M1 LCE Etudes Anglophones : 3. Histoires de voyages Langue et communication	**0,5** **0,5**	**24** **24**				**5**
UE 24 M1M2 Territoires Cultures « Mondes contemporains », 4 possibilités au choix : - Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine (M1S2) - Enjeux économiques et sociaux (M1S2) - Grands enjeux internationaux contemporains (M2S3) - Enjeux culturels contemporains (M2S3)	**1**	**30**				**5**

SEMESTRE S4

Intitulé et descriptif des U.E.	**Coef.** *(2)*	**Nombre d'heures par semestre**				**Crédits** (5 ou multiple de 5)
		CM	**CI**	**TD**	**TP**	
UE 11 LV II traduction	**1**	**24**				**5**

Mémoire de recherche et stage	**Coef .**	**Nature et mode de validation**	**Durée en semaines**	**Crédits**
Mémoire de recherche	**0,75**	Soutenance	**13**	**30**
Stage	**0,25**	Rapport	**4**	

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Parcours n° 1 : Culture et médias

UE 10 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Langue vivante 1 (coefficient 0.5)

Les cours (24 h) sont des cours de traduction : français / allemand et allemand / français dans l'état actuel des choses ; à terme, des cours de traduction français / espagnol et espagnol / français sont également prévus à l'attention des futurs participants espagnols. Cette partie du cours est obligatoire pour l'ensemble des participants.

- **Version (12h), Serge Botet : mercredi 14h15-15h15**
- **Thème (12h), Friederike Spitzl-Dupic : jeudi 10h15-11h15**

Thème **:** Le cours proposera des exercices portant sur des textes littéraires et journalistiques. Les traductions seront l'occasion d'améliorer la maîtrise des structures linguistiques allemandes, d'affiner la perception de styles différents, d'approfondir la connaissance du lexique et de développer la sensibilité interculturelle.

Bibliographie sélective :
Dictionnaires :
- Dictionnaire bilingue Hachette / Langenscheidt, éd. Hachette
- Dictionnaire unilingue Duden
- Dictionnaire unilingue Petit Robert ou Larousse

Ouvrages à consulter :
- - **Aldenhoff**, Jules 1994. *Grammaire progressive avec exercices*, Bruxelles: De Boeck Université. (B. allemand)
- Laveau, Paul : *Kerndeutsch : les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés*. Paris : Ellipses, 2004.

- Niemann, Raymond-Fred : *Les mots allemands : deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen*. Nouv. éd., Paris: Hachette, 2007
- **Malblanc**, Alfred 1989. *Stylistique comparée du français et de l'allemand : essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction*, Paris: Didier. (BU)
- **Pérennec**, Marcel 1993. *Eléments de traduction comparée français-allemand*, publié sous la direction de François Schanen, Langues 128, Paris : Nathan Université. (B. allemand)

Langue de spécialité (coefficient 0.5)

Langue de spécialité (18h)
Anne-Sophie GOMEZ, lundi 13h15-14h15 (du 14 sept au 19 oct)
lundi 13h15-15h15 (du 02 nov au 07 déc)

Le cours débutera par une introduction théorique à la discipline appelée "langue / linguistique de spécialité", et aux problématiques liées à l'usage de champs lexicaux spécifiques, en français comme en allemand.

Nous passerons ensuite à la pratique grâce à l'établissement de glossaires visant à expliciter des articles de nature scientifique en lien avec les domaines de recherche des étudiants.

Approche théorique :
BĂDULESCU, Sanda-Marina : *Le renouveau des langues de spécialité : enjeux linguistiques et pédagogiques*, Éditions Bren, 2005.
DROZD, Lubomir / SEIBICKE, Wilfried: *Deutsche Fach- und Wissenschaftssprache. Bestandsaufnahme - Theorie - Geschichte*. Wiesbaden, 1973.
FLUCK, Hans-Rüdiger **:** *Fachsprachen : Einführung und Bibliographie*. Tübingen, Francke Verlag, 1996.
HOFFMANN, Lothar : *Kommunikationsmittel Fachsprache*. Leipzig, 1976.
MÖHN, Dieter / PELKA, Roland : *Fachsprachen. Eine Einführung*. Tübingen, 1984 (Germanistische Arbeitshefte 30).
SCHMIDT, Wilhelm : *Charakter und gesellschaftliche Bedeutung der Fachsprachen*. In: *Sprachpflege* 18 (1969), 10 - 20.
Themenheft "Fachsprache - Fachkommunikation", *Der Deutschunterricht* 5/2002 [Friedrich-Verlag]
Approche pratique :
http://www.fachsprachen.de
http://iate.europa.eu
http://eurovoc.europa.eu [thesaurus multilingue de l'Union Européenne]
http://www1.ids-mannheim.de/lexik/LexikalischeInnovationen [Institut de recherches en néologie]
http://franceterme.culture.fr
http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/ressources/ressources_termino.htm [recueil de ressources terminologiques]
http://www.termsciences.fr [portail de terminologie scientifique multidisciplinaire]
+ glossaires bi- et trilingues disponibles sur le site de l'OFAJ : http://www.ofaj.org/

Préparation au stage

Oliver Schulz, vendredi 11h15-12h15, salle B15

U.E. 11 (semestres 3 et 4) : 5 crédits ECTS

Langue vivante 2 (coefficient 1)

LV2 Anglais (24h), cours du 17 septembre au 22 octobre
- Traduction technique (12h) : jeudi 13h15-15h15, salle D2
- Langue orale (12h) : jeudi 17h15-19h15, salle D2

Pour toute autre langue de LV2 (24h) choisie, les étudiants pourront assister aux cours de traduction LANSAD proposés par les différents départements : les horaires et le nom des enseignants leur seront communiqués sur place (se renseigner auprès du secrétariat LANSAD Isabelle Arnaud-Machanek, en face du secrétariat du Master EIE).

U.E. 12 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Cette UE se compose de deux enseignements.
Répartition pour la note :
- Transferts interculturels en Europe : 50%
- Médias français et allemands : 50%

Transferts interculturels en Europe (coefficient 0.5)

Fanny PLATELLE (18h), vendredi 9h15-11h15 (du18 sept au 20 nov)

Cette partie du cours sera consacrée à la coopération et la communication interculturelles.

Après avoir défini les notions de culture et de spécificités culturelles (« Kulturstandards »), nous examinerons les différents niveaux ou domaines auxquels elles s'appliquent (culture nationale, culture d'entreprise etc.). La partie centrale du cours concernera les principales théories sur les « dimensions culturelles » (« Kulturdimensionen »). Enfin nous étudierons quelques domaines d'application (pays ou zones géographiques, entreprise, migration, apprentissage des langues par exemple).

<u>Ouvrage de référence (à consulter à la bibliothèque Lafayette)</u> :

THOMAS Alexander, KINAS Eva-Ulrike, SCHROLL-MACHL Sylvia, *Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation*, Bd. 1 : Grundlagen und Praxisfelder ; Bd. 2 : Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003.

<u>En français (à la BCU et dans les bibliothèques d'UFR de l'UBP)</u> :

CHEVRIER Sylvie, *Le management interculturel*, Paris, PUF, 2003

DEMORGON Jacques, *L'exploration interculturelle. Pour une pédagogie internationale*, Paris, A. Colin, 1997.

LOTH Désiré, *Le management interculturel*, Paris, L'Harmattan, 2006.

MEIER Olivier, *Management interculturel*, 4ème éd., Paris, Dunod, 2010.

Landry CHARRIER (6h) : jeudi 15h15-17h15 (les 03, 10 et 17 déc)
Les militantismes pour l'Europe : de la Grande Guerre au Congrès de La Haye (1948)

Cet enseignement proposera d'étudier, les « forces profondes » (Pierre Renouvin) qui contribuèrent à l'émergence d'une « conscience européenne » au cours des années courant de la Grande Guerre à la tenue du Congrès de La Haye en 1948.
L'idée d'Europe unie n'est pas une idée neuve sur notre continent. Embryonnaire depuis le Moyen Age et l'époque moderne, elle a été promue de 1914 à 1930/33 par un militantisme actif, porté par certaines élites européennes, françaises et allemandes notamment. Son rôle a longtemps été sous-estimé alors qu'il a servi de levier d'entraînement aux réalisations de la fin des années 40. La recherche historique récente a en effet démontré que les fondements de l'Europe actuelle étaient impliqués dans cette période d'une formidable fécondité, souvent qualifiée de « premier âge d'or de l'engagement européen » (Robert Frank). Notre enseignement aura pour but d'en montrer toute la diversité en insistant sur la richesse de formes que l'idée européiste revêtit au cours de ce bref intermède, capital pour comprendre sur quel socle idéologique et, précisément, sur quelles traditions, l'Europe se développa à partir de la fin des années 40. Nous nous focaliserons ensuite sur les années 30 et 40, période durant laquelle l'idée d'Europe unie a fait preuve d'une extraordinaire persistance malgré d'indéniables difficultés. Nous accorderons une attention particulière à l'immédiat après-guerre et aux mouvements qui engendrèrent un nouvel âge d'or de l'engagement européen (1945-1948), le second après celui des années 20.

Bibliographie indicative :
* Yves Bertoncini/Thierry Chopin/Anne Dulphy/Sylvain Kahn (Sylvain)/Christine Manigand (dir.) : *Dictionnaire critique de l'Union européenne,* Paris : Armand Colin, 2008.
* Gérard Bossuat : *Histoire de l'union européenne. Fondations, élargissements, avenir*, Paris : Belin : 2009.
* Jean-Luc Chabot : *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2005.

* Jean-Baptiste Duroselle : *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris: Denoël, 1965.
***** Pierre Gerbet/Gérad Bossuat/Thierry Grosbois (dir.) : *Dictionnaire historique de l'Europe unie*, Paris : André Versaille éditeur, 2009.
* Paul Michael Lützeler : « Der Europadiskurs der Schriftsteller als Plädoyer für den Frieden », in : *Etudes Germaniques* 64 (2009), p. 271-287.
* George L. Mosse : *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes* Paris : Hachette, 1999.
* Elisabeth du Réau : *L'idée d'Europe au XXè siècle. Des mythes aux réalités*, Paris, Editions Complexe, 2008.

Médias français et allemands (coefficient 0.5)

Oliver SCHULZ (10h), vendredi 14h15-15h15 (du 18 sept au 27 nov)
Anne-Sophie GOMEZ (8h), lundi 14h15-15h15 (du 14 sept au 19 oct)
Birgit HOLZER (6h), cours à placer

La première partie du cours sera consacrée à une réflexion théorique centrée sur les médias et sur les problématiques nouvelles auxquelles ces derniers se trouvent actuellement confrontés, en raison notamment de l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux supports.
La deuxième partie du cours sera consacrée à l'étude comparatiste de médias français et allemands. Nous nous pencherons sur plusieurs exemples tirés de la presse écrite et de l'audiovisuel pour mettre en pratique les bases théoriques acquises auparavant.

Bibliographie:

Hans-Jürgen Jakobs (Hg.), Stephan Weichert (Hg.) :*Wozu noch Zeitungen? Wie das Internet die Presse revolutioniert* (2009).

Leif Kramp, Stephan Weichert :*Das Verschwinden der Zeitung? Internationale Trends und medienpolitische Problemfelder* (2009).
Disponible en version pdf à l'adresse suivante : http://library.fes.de/pdf-files/stabsabteilung/06156.pdf
Document publié par l'OSCE : *Le guide pratique de l'autorégulation des médias*.
Disponible à l'adresse suivante :http://www.osce.org/publications/rfm/2008/04/30697_1117_fr.pdf

Daniel Cornu : *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*. Labor et Fides, 2008.

Patrick Eveno : *La presse quotidienne nationale : Fin de partie ou renouveau ?* Vuibert, 2008 (2009 : *Médias sous influence ?)*

Werner Faulstich: *Mediengeschichte von den Anfängenbisins 3. Jahrtausend*.

Jean Gabszewicz, Nathalie Sonnac. *L'Industrie des médias*. La Découverte (Repères), 2006.

Lutz Hachmeister, Günther Rager (Hg.): *Wer beherrscht die Medien? Die 50 größten Medienkonzerne der Welt*. Beck, 2005.

Frank Hartmann: *Globale Medienkultur. Technik, Geschichte, Theorien.* WUV, Wien 2006.

Stefan Hoffmann: *Geschichte des Medienbegriffs*. Sonderheft der Reihe *Archiv Für Begriffsgeschichte*. Hamburg, Meiner, 2002.

Jochen Hörisch: *Eine Geschichte der Medien. Von der Oblate zum Internet.* Frankfurt, Suhrkamp, 2004.

Jean-Noël Jeanneney : - *Une histoire des médias des origines à nos jours*. Paris, Seuil, 1990 (collection « Points »).

- *L'Écho du siècle : dictionnaire de la radio et de la télévision* (dir.), en collaboration avec Agnès Chauveau. Hachette, Arte, La Cinquième, 1999.

Bernd Malzanini : „Medienkonzentration in Europa“.
http://www.eurotopics.net/de/archiv/magazin/medien-verteilerseiteneu/
medienmaerkte-2007-12/medienkonzentration

Eric Marquis : *La Presse : malade imaginaire ? La presse écrite va mal, mais le constat est trompeur...* Scrineo (Les Carnets de l'info), 2006.

Armand et Michèle Mattelart: *Penser les médias*. Paris : La Découverte, 1991.

Jean-Luc Michel : *La Distanciation : Essai sur la société médiatique*. Paris, L'Harmattan, 2000.

Valérie Robert : *La presse en France et en Allemagne. Une comparaison des systèmes*. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011.

Emmanuel Schwartzenberg : *Spéciale dernière : Qui veut la mort de la presse quotidienne française ?* Calmann-Lévy, 2007.

Bernard Straub, Paul Thiele: *Dictionnaire de l'économie, du commerce et des médias : allemand-français, français-allemand : gestion, marketing, informatique, droit, correspondance, médias, politique, environnement, technologies nouvelles*. Paris, Pocket, 2007.

Dominique Wolton : *Internet, et après ? : Une théorie critique des nouveaux médias*. Paris, Flammarion, 2000.

Sitographie :

• Site de l'OFM (Observatoire français des médias) : http://www.observatoiremedias.Info

• Site de l'observatoire vénézuélien des médias : http://www.observatoriodemedios.org.ve/index.asp

• Site de l'association américaine "Fairness&Accuracy in Reporting" (FAIR) : www.fair.org

• Site de décryptage de l'actualité (ancienne émission télévisée) « Arrêt sur images » (= site payant, mais certains articles y sont malgré tout disponibles gratuitement) :
http://www.arretsurimages.net

• Site de la Direction du Développement des Médias - DDM (Ministère de la culture et de la communication) : http://www.ddm.gouv.fr

• Répertoire de la presse francophone (disponible sur le site de TV5) :
http://www.tv5.org/TV5Site/info/mediafiches.php

• Le site du CLEMI (Centre de liaison de l'Enseignement et des médias d'information) ; dépend du Ministère de l'Education Nationale : http://www.clemi.org/fr

• Pour mieux vous orienter dans la « jungle » du vocabulaire journalistique français :
http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/clemi/mots_journalistes.htm

• Pour garder un oeil critique sur les médias : http://www.acrimed.org

U.E 13 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

1- Cette unité d'enseignement offre aux étudiants trois séminaires au choix :

a) Analyse de l'image (coefficient 0.5)

Vendredi de 10h15 à 12h15
18 et 25 septembre, 2 et 9 octobre: Régis Gayraud
16 et 23 octobre, 6 et 13 novembre : Lucile Magnin
20 et 27 novembre, 4 et 11 décembre : Christophe Gelly

Contrôle des connaissances : Dossier d'une dizaine de pages sur un des thèmes vus en cours (tirage au sort en fin de séminaire), qui peut avoir un rapport direct avec les recherches en cours de chaque étudiant ou alors avec la thématique du cours. Seront évaluées l'aptitude à la recherche, la réflexion personnelle sur la problématique choisie et la présentation de l'analyse selon les normes universitaires françaises (citations et bibliographie, etc.)
Ce séminaire (24 h) a pour objectif de présenter l'image comme mode de persuasion à visée sociale, politique ou religieuse. On s'intéressera en particulier aux codes spécifiques auxquels obéit l'image, codes pour une part invariants et affranchis des limites nationales, pour une autre enracinés dans une culture territoriale. C'est dans ces confins entre culture nationale et pensée européenne que ce programme trouve sa place, en pratiquant des coupes temporelles et spatiales de manière à interroger les images « persuasives » à la lumière de l'histoire de l'art, de la sémiologie et de l'étude des civilisations européennes et américaines.

1- Les tribulations du réel dans l'iconographie russe (XIXe-XXIe siècles), Régis GAYRAUD
1) Le réalisme contestataire (la peinture des Ambulants)
2) La contestation défigurative : du crépuscule de la figuration (symbolisme, néo primitivisme) à l'aurore de
l'abstraction (abstraction lyrique, constructivisme, suprématisme)
3) Le réalisme apologétique (« réalisme-socialiste ») et l'iconographie de propagande
4) Les parodies postmodernistes

Bibliographie
Dmitri SARABIANOV, L'art russe, Albin-Michel, 1990
Jean-Claude MARCADE, L'Avant-garde russe, Flammarion, 1995
A. I. MOROZOV, La fin de l'Utopie, une histoire de l'art soviétique des années 1930, Galart, 1995
Olga KHOLMOGOROVA, Sots-art, Galart, 1994
(Le cours sera illustré de nombreuses reproductions)

2-La vanité baroque et contemporaine – Lucile Magnin

Ce programme de l'UE11 « Analyse de l'image » s'intéresse à l'image fixe et aborde le thème de la vanité dans la peinture à partir d'un corpus d'œuvres du XVII et XXème siècle (Espagne, France, Italie, Allemagne, Etats-Unis, Pays-Bas).
Il présente et analyse dans un premier temps l'image de la vanité comme mode de persuasion à visée morale, politique ou religieuse. Il s'intéresse aux codes spécifiques auxquels obéit cette image, codes pour une part invariants et affranchis des limites temporelles et spatiales, pour une autre, enracinés dans une culture territoriale (Espagne, Pays-Bas, France). Ce cours interroge ensuite les enjeux esthétiques et éthiques de la reprise des codes, motifs et thèmes de ces images à visée « persuasives » au XX-XXIe siècles.

3 - Réalité, fiction et tromperie dans le film américain contemporain — Christophe GELLY

Le corpus analysé sera constitué des films suivants, traités dans cet ordre. Il est indispensable de visionner ces œuvres avant le début du cours.

Barton Fink, Joel et Ethan Cohen, Universal, 1991

The Usual Suspects, Bryan Singer, MGM / United Artists, 1995
Mulholland Drive, David Lynch, Studio Canal, 2001
Gone Girl, David Fincher, Twentieth Century Fox Corporation, 2014

Ce cours présentera une approche comparée de la manipulation du spectateur dans diverses œuvres qui utilisent les schémas génériques et les références à l'histoire du cinéma comme cadre significatif. Il s'agira de montrer l'influence des stéréotypes filmiques dans la mise en place de simulacres destinés à tromper le spectateur. Le cours mettra également l'accent sur le brouillage générique qui résulte de cette stratégie et sur la portée sociale de ce discours filmique.

Bibliographie :
Julie Assouly, Le Cinéma des frères Coen, Paris, CNRS éditions, 2012
Michel Chion, David Lynch, Paris, Editions de l'Etoile-Cahiers du cinéma, 2007
David Fincher — Simulacres et réalité, numéro spécial de la revue Eclipses (n° 51, 2012), coordonné par Yann Calvet et Jérôme Lautet
Aurélie Ledoux, L'ombre d'un doute : Le cinéma américain contemporain et ses trompe-l'œil, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012
Ernest Larsen, The Usual Suspects, London, British Film Institute, 2002 (volume en anglais)

b) Analyse du discours (coefficient 0.5)

Vendredi de 14h15 à 17h15

Friederike Spitzl-Dupic : 9, 16, 23 octobre et 6 novembre
Saulo Neiva : 13, 20 novembre, 04 et 11 décembre
Contrôle des connaissances : ORAL

Ce séminaire a pour objectif d'apporter une réflexion méthodologique à l'analyse du discours. Interviendront des chercheurs d'horizons différents. Les points suivants seront abordés:

1. **LE DISCOURS RAPPORTE, Friederike Spitzl-Dupic, 12CM**

Le discours rapporté est un procédé linguistique observable dans tout genre de production linguistique orale et écrite. Le cours vise à sensibiliser les étudiants à son fonctionnement.
Dans un premier temps, on s'interrogera sur la définition d'un discours, sur celle d'un discours rapporté et sur la relation entre le discours rapportant et le discours rapporté (rapport du discours de l'autre, d'un autre discours de soi-même, d'un discours réel ou fictif, initialement verbalisé ou non, rapport d'un discours et / ou rapport d'une situation d'énonciation etc.).
Dans un deuxième temps, on analysera les différents moyens linguistiques permettant d'intégrer, dans un discours donné, un autre discours. Il s'agira d'identifier les moyens typographiques, morphologiques, lexicaux, syntaxiques, sémantiques, textuels comme le jeu des temps et des modes, le fonctionnement des anaphores, des cataphores et des déictiques / des exophoriques, les moyens d'établir la cohésion et la cohérence textuelles. On évoquera les moyens prosodiques. On s'interrogera sur la possibilité d'établir une typologie des différentes formes.
Dans un troisième temps, on étudiera les aspects pragmatiques d'un discours rapportant un discours / une situation d'énonciation : dans quel contexte tel ou tel locuteur (littéraire, journaliste, acteur politique, interlocuteur dans un échange quotidien etc.) choisit-il une forme du discours rapporté et quels sont les critères du choix de telle ou telle forme ?

Bibliographie sélective (elle sera complétée lors du premier cours) :

- Achard-Bayle, Guy 2001 : "Entre langue, discours (texte), et narration : Sur le choix de l'anaphore dans un exemple de style/discours indirect libre" dans : Marges linguistiques, Numéro 1, Mai 2001, http://www.marges-linguistiques.com 124-142
- Ducrot, Oswald 1998. Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique 3e éd., Paris : Hermann
- Grice, Herbert Paul 1975. "Logic and Conversation", In: P. Cole & L. Morgan (eds.), Syntax and Semantics, vol. 3: Speech Acts. New York.

- Le Pesant, Denis 2012. « Sur les Introducteurs de Discours Rapporté au style direct », http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/72/43/82/PDF/INTRODUCTEURS_DE_DRD_dA_finitif.pdf
- Marnette, Sophie / Muñoz Juan Manuel Lopez / ROSIER, Laurence (éds.) 2004. Le discours rapporté dans tous ses états. actes du colloque international, Bruxelles, 8-11 novembre 2001, Paris / Budapest / Torino : l'Harmattan.
- Mellet, Sylvie/Vuillaume, Marcel (éds.) 2000. Le style indirect libre et ses contextes, Cahiers Chronos 5, Amsterdam/Atlanta : Rodopi.
- Roncador, Manfred von 1988. Zwischen direkter und indirekter Rede. Nichtwörtliche direkte Rede, erlebte Rede, logophorische Konstruktionen und Verwandtes, Linguistische Arbeiten 192, Tübingen : Niemeyer.
- Rosier, Laurence 1999. Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques, Champs linguistiques, collection dirigée par D. Willems et M. Wilmet, Paris/Bruxelles : De Boeck&Larcier, Dép. Duculot.
- Rosier, Laurence 2006. « Chaînes d'énonciateurs et modes d'organisation textuels : du discours rapporté à la circulation re-marquée des discours », Cahiers de praxématique [En ligne], 45 | 2006, mis en ligne le 01 juin 2009.
- Rosier, Laurence 2008. Le discours rapporté en français, Paris : Ophrys.
- Searle, J.R. 1969 Speech Acts, Cambridge: Univ. Press.

2. UNE INTRODUCTION A LA RHETORIQUE, Saulo Neiva, 12CM

Objectif :

Présenter le fonctionnement de l'art rhétorique ainsi que son actualité en tant qu'outil d'analyse du discours.

Programme :

1) Définition de la rhétorique : ses parties, ses fonctions, son fonctionnement.
2) Evolution de la rhétorique à l'âge moderne et contemporain.
3) La rhétorique comme outil d'analyse du discours.

Bibliographie

Traités classiques

ANONYME. Rhétorique à Herennius, texte établi et traduit par Guy Achard. Paris, Les Belles Lettres,1989.

ARISTOTE. Éthique à Nicomaque, trad. J. Tricot. Paris, Vrin, 1979.

____. Poétique, trad. Michel Magnien. Paris, Le Livre de Poche Classique, 1992.

____. Rhétorique, trad. Charles-Emile Ruelle. Paris, Le Livre de Poche Classique, 1991.

CICÉRON. De l'invention, texte établi et traduit par Guy Achard. Paris, Les Belles Lettres, 1994.

____. De l'orateur, texte établi et traduit par Edmond Courbaud. Paris, Les Belles Lettres, 5e éd,1962.

c) Théories de la traduction + traduction motivée (coefficient 0.5)

Théories de la traduction (12h)

Contrôle des connaissances : Oral

Vendredi 8h15-10h15
Philippe RAPATEL, 18, 25 septembre et 02 octobre
Serge BOTET, 9, 16 et 23 octobre

Cet enseignement aborde la traductologie sous des angles à la fois théoriques (état actuel des recherches) et appliqués (problèmes concrets posés par le passage d'une langue à l'autre en fonction des médiums, des supports, des genres et des thématiques : littérature, cinéma…/ roman, poésie, BD, publicité…/ genre argumentatif, descriptif, narratif…). L'aspect transculturel des données traductologiques fait l'objet d'une attention toute particulière, par exemple les phénomènes d'emprunt d'une langue et d'une culture à l'autre. La double dimension traduction écrite / traduction orale (interprétariat) est également décrite et théorisée.

Traduction motivée (24h)

- **Version (12h), Serge Botet : mercredi 13h15-14h15**
- **Thème (12h), Friederike Spitzl-Dupic : jeudi 9h15-10h15**

2- Langue et communication

Friederike SPITZL DUPIC (12h): jeudi 11h15-12h15
Estelle LE COURT (12h) : mercredi 16h15-17h15

Le cours a pour objectif le perfectionnement de l'expression orale. Il consistera en des exposés présentés en français par les étudiants germanophones, en allemand par les étudiants francophones, portant sur des sujets - de préférence interculturels - d'actualité et suivis d'une discussion.

UE 15 (semestre 3) : découverte d'autres disciplines : 5 crédits ECTS

Cinq possibilités :

1) Tout enseignement de 24 h pris dans l'UE 13 ou dans l'UE 22 du parcours « culture et médias » ou bien dans l'UE 16 ou l'UE 24 du parcours « histoire, société et politique », à condition que ces enseignements n'aient pas déjà été suivis par l'étudiant dans le cadre d'une autre UE

2) Littérature (24 h) ou civilisation (24 h) allemande de niveau M1

3) **Jeudi 15h15 à 17h15, amphi 120 Gergovia** (à partir du 24 sept)
***Sociologie de la culture,* Didier Masurier** : Approche anthropologique des relations culturelles du monde contemporain et étude des pratiques culturelles de ce monde à notre portée.
Objectif : Comprendre les loisirs culturels d'aujourd'hui (mobilités et contemplations, musiques et images, documents et créations, patrimoines et récupération, etc…) et envisager leurs évolutions possibles demain.

3) Stage en équipe d'accueil (modalités variables suivant le laboratoire)

4) Enseignement professionnalisant à choisir :

- Economie et gestion :
  Présentation des différentes spécificités de la gestion dans le secteur public et le secteur privé ; décryptage de documents comptables.
- Management des entreprises culturelles
  Présentation des différentes dimensions du management des entreprises culturelles ; stratégie d'entreprise, marketing, ressources humaines, finances, contrôle et évaluation ; analyse des organisations et savoir se positionner comme manager culturel.
- Communication et marketing

(Pour le dernier cours, se reporter aux masters « Monde Contemporain » et « Culture, territoires, patrimoines »).

U.E. 22 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Littératures et/ ou littératures comparées (*littératures modernes et contemporaines et/ou renaissance et âge classique)*

Toutes les informations concernant l'UE (horaires, salles, enseignants) sont à demander auprès du secrétariat de français (Gergovia).

Cet enseignement de 24 h propose des séminaires de littérature générale de même que plusieurs séminaires de littérature comparée, parmi lesquels les étudiants pourront choisir en fonction des auteurs, des genres et des thématiques abordés (par ex. la poétique des lieux, les métamorphoses du temps, l'enfance, etc.). Des regards croisés sont ainsi portés sur les littératures des trois aires culturelles et linguistiques française, allemande et espagnole à différentes époques.

Parcours n° 2 : Histoire, société et politique

UE 10 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Langue vivante 1 (coefficient 0.5)
Voir le descriptif des cours dans le parcours Culture et médias.

Langue de spécialité (coefficient 0.5)
Voir le descriptif des cours dans le parcours Culture et médias.

Préparation au stage
Olivier Schulz, vendredi 11h15-12h15, salle B15

U.E. 11 (semestres 3 et 4) : 5 crédits ECTS

Langue vivante 2 (coefficient 1)

LV2 Anglais (24h), cours du 17 septembre au 22 octobre
- Traduction technique (12h) : jeudi 13h15-15h15, salle D2
- Langue orale (12h) : jeudi 17h15-19h15, salle D2

Pour toute autre langue de LV2 (24h) choisie, les étudiants pourront assister aux cours de traduction LANSAD proposés par les différents départements : les horaires et le nom des enseignants leur seront communiqués sur place (se renseigner auprès du secrétariat LANSAD Isabelle Arnaud-Machanek, en face du secrétariat du Master EIE).

UE. 12 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Cette UE se compose de deux enseignements.
Répartition pour la note :
- Transferts interculturels en Europe : 50 %
- Actualité politique en France et en Allemagne : 50 %

Transferts interculturels en Europe (coefficient 0.5)

Voir le descriptif des cours dans le parcours Culture et médias.

Actualité politique en France et en Allemagne (coefficient 0.5)

Oliver Schulz (12h), vendredi 13h15-14h15
Descriptif à venir

Gary LAFAY (12h), dates et horaires à définir

Ce séminaire a pour objet d'étude l'actualité des « extrémismes » et des « terrorismes » en France et en Allemagne. Réparti sur douze heures, le séminaire consistera à, d'une part, interroger la notion d'« extrémisme » et, d'autre part, à s'intéresser à l'actualité d'une forme « extrême » de violence politique, à savoir la violence « terroriste ». Au-delà, il s'agira de comprendre l'inscription de ces phénomènes dans l'actualité politique des deux pays concernés.
Deux axes retiendront principalement notre attention :

- l'actualité de l'« extrême-gauche » et de l'« extrême-droite »
- la question des violences politiques (le terrorisme) à travers la mémoire et la justice.

Chaque étudiant sera invité à présenter un exposé d'une durée moyenne de vingt à trente minutes sur un des sujets suivants :

- der nationalsozialistische Untergrund (NSU)
- la Fraction armée rouge
- Action directe
- le mouvement autonome
- l'affaire de Tarnac / Julien Coupat

L'exposé devra inclure une **partie factuelle** et une **partie analytique** ; l'étudiant fournira une bibliographie, indiquera sur feuille les sources utilisées et veillera à donner une dimension interactive à sa contribution afin de favoriser l'échange à l'intérieur du groupe.
Il est demandé aux étudiants de bien vouloir avertir l'intervenant du choix du sujet par email : lafaygary@neuf.fr

I. Ouvrages généraux sur l'actualité

Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles : De Boeck, 2005.

Merten, Klaus / Schmidt, Siegfried / Weischenberg, Siegfried (éd.), *Die Wirklichkeit der Medien*, Opladen : Westdeutscher Verlag, 1994.

II. Ouvrages généraux sur la politique

Arendt, Hannah / Courtine-Denamy, Sylvie (trad.), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Éd. du Seuil, 1995

Cohen, Antonin / Lacroix, Bernard / Riutort, Philippe (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris : la Découverte, 2009.

Donegani, Jean-Marie / Sadoun, Marc, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris : Gallimard, 2007

Dulong, Delphine, *La construction du champ politique*, Rennes, PUR, 2010

Gazibo, Mamoudou / Jenson, Jane, *La politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Québec : les Presses de l'Université de Montréal, 2004

Lagroye, Jacques, *La Politisation*, Paris : Belin, 2005.

Weber, Max / Freund, Julien (trad.), *Le savant et le politique*, Paris : 10-18, 2002

III. Les extrémismes et assimilés: ouvrages en français

Biard, Michel / Gainot, Bernard/ Pasteur, Paul / Serna, Pierre *"Extrêmes" ? Identité partisane et stigmatisation des gauches en Europe (XVIIIe-XXe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012

Bourseiller, Christophe, *A gauche, toute ! : Trotskistes, néo-staliniens, libertaires,* Paris **:** CNRS, 2009

Bourseiller, Christophe, *L'extrémisme : une grande peur contemporaine*, Paris : CNRS, 2011.

Collovald, Annie / Gaïti, Brigitte, *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*, Paris,La Dispute.

Gautier, Jean-Paul, *Les extrêmes droites en France : de la traversée du désert à l'ascension du Front national (1945-2008)*, Paris : Syllepse, 2009.

Guérin, Daniel : *L'anarchisme*, Paris : Gallimard, 2001

Raynaud, Philippe, *L'extrême gauche plurielle : Entre démocratie radicale et révolution Paris* : Librairie Académique Perrin (17 septembre 2009)

Reynié, Dominique, *L'extrême gauche, moribonde ou renaissante ?* Paris, Presses Universitaires de France, 2007

Sommier, Isabelle / Filleule, Olivier / Agrikoliansky (Ed.), *Généalogie des mouvements altermondialistes en Europe : une perspective comparée*, Paris : Karthala ; Aix-en-Provence : Institut d'études politiques, 2008

IV. Les extrémismes: ouvrages en allemand

Backes, Uwe, *Politische Extreme : eine Wort- und Begriffsgeschichte von der Antike bis in die Gegenwart*, Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht, 2006.

Backes, Uwe / Jesse, Eckhard, [Hrsg.], *Gefährdungen der Freiheit : extremistische Ideologien im Vergleich,* Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht, 2006.

Eckhard / Lang, Jürgen P., *Die Linke - der smarte Extremismus einer deutschen Partei*, Olzog Verlag, 2008

Kailitz, Steffen, *Politischer Extremismus in der Bundesrepublik Deutschland: Eine Einführung.* _ VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2004.

Möllers, Martin H.W. / Ooyen, von Robert Chr. (Hrsg.), *Politischer Extremismus 1. Formen und aktuelle Entwicklungen*, Frankfurt am Main, Verlag für Polizeiwissenschaft, 2007.

Möllers, Martin H.W. / Ooyen, von Robert Chr. (Hrsg.), *Politischer Extremismus 2. Terrorismus und wehrhafte Demokratie,* Frankfurt am Main, Verlag für Polizeiwissenschaft, 2007.

Schwarzmeier, Jan, *Die Autonomen zwischen Subkultur und sozialer Bewegung, Libri Books on Demand,* Göttingen, 2001

V. Mouvements sociaux, violences politiques

Braud, Philippe, *Violences politiques*, Paris : Ed. du Seuil, 2004

Crettiez, Xavier / Mucchielli, Laurent (dir.), *Les violences politiques en Europe: un état des lieux*: Paris : la Découverte, 2010

Fillieule, Olivier / Agrikoliansky, Eric / Sommier, Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris : La Découverte, 2010.

<u>VI. Action directe et Fraction armée rouge</u>

Wolfgang Kraushaar, Wolfgang, *Die RAF und der linke Terrorismus, 2. Bde*, Hamburg: Hamburger Edition, 2006.

Haman, Alain / Marchand, Jean-Charles, *Action directe : du terrorisme français a l'euroterrorisme*, Editeur : Seuil; Édition : SEUIL / L'EPREUVE DES FAITS, 1986.

Pochon, Jean-Pierre, *Les stores rouges : au cœur de l'infiltration et de l'arrestation d'Action directe 1979-1982*, Paris : Ed. des Equateurs, 2008.

Savoie, Serge, RG : *La traque d'Action directe*, Paris : Nouveau monde, 2011.

<u>Articles</u>

Backes, Uwe, « Extrême, extrémité, extrémisme. Une esquisse de l'histoire de ces mots dans la langue politique française » In: *Mots*, juin 1998, N°55. pp. 142-152.

<u>UE 15 (semestre 3) : découverte d'autres disciplines : 5 crédits ECTS</u>

Voir le descriptif des cours dans le parcours Culture et médias

<u>UE. 16 (semestre3) : 5 crédits ECTS</u>

1- Cette unité d'enseignement offre aux étudiants un choix entre trois séminaires

Pour les cours indiqués ci-dessous, veuillez-vous renseigner au secrétariat concerné : voir tableau en fin de livret.

a) Etats et sociétés dans l'Europe méridionale (coefficient 0.5)

Mardi de 17h15 à 19H15, salle 339 Gergovia (à partir du 22 sept)

Animé par des enseignants-chercheurs spécialistes de l'Espagne et de l'Italie, ce séminaire se propose de faire émerger les grands traits originaux des États et des sociétés de l'Europe méridionale, du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, tout en insérant ceux-ci dans le cadre d'une vaste civilisation européenne. Par conséquent, les séances portent sur les deux pays mentionnés, mais toujours dans un esprit comparatif avec le reste de l'Europe. Les enseignements sont donnés en français.

b) Les utopies de l'époque moderne à nos jours (coefficient 0.5)

Jeudi de 17h15 à 19h15, salle 338 Gergovia (à partir de 24 sept)

Alternant cours et analyse de documents, le séminaire permet de découvrir les fondements idéologiques et religieux des premières utopies, replacées dans leur contexte politique et social, à travers les pensées de More, Bacon et Campanella et les expériences communautaires des diggers anglais ou des jésuites chez les indiens guaranis du Paraguay. Il aborde la déclinaison des utopies dans l'Amérique protestante du XVIe siècle, en terre d'Islam, dans l'Empire espagnol aux XVIe et XVIIe siècles. Il en analyse enfin les héritages dans le monde contemporain, depuis les sources de l'anarchisme jusqu'à celles de la pensée contre-révolutionnaire, en passant par les socialismes du

XIXe siècle.

c) Histoires de voyages (coefficient 0.5)
Mardi de 14h15 à 16h15 (à partir du 15 septembre)

À partir de la polysémie du mot « histoire », ce séminaire propose aux étudiants de s'interroger sur le rôle joué dans l'Histoire par le voyage (de conquête, d'exploration géographique, de découverte scientifique, de relation diplomatique ou d'activité marchande, mais aussi voyages mystiques ou imaginaires, etc.) ainsi que sur l'ambiguïté du récit de voyage, entre visée documentaire et littérature, de l'Antiquité au XIXe siècle.

2- Langue et communication (coefficient 0.5)

Friederike SPITZL DUPIC (12h): jeudi 11h15-12h15
Estelle Le Court (12h) : mercredi 16h15-17h15

Le cours a pour objectif le perfectionnement de l'expression orale. Il consistera en des exposés présentés en français par les étudiants germanophones, en allemand par les étudiants francophones, portant sur des sujets - de préférence interculturels - d'actualité et suivis d'une discussion.

U.E. 24 (semestre 3) : 5 crédits ECTS

Séminaires au choix autour du thème général « mondes contemporains » sont proposés aux étudiants :
Pour les cours indiqués ci-dessous, veuillez-vous renseigner au secrétariat concerné : voir tableau en fin de livret.

a) Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine (M1S2)
Voir secrétariat de Mme Petoton

b) Enjeux économiques et sociaux (M1S2)
Voir secrétariat de Mme Petoton

c) Grands enjeux internationaux contemporains (M2S3)
Mardi de 10h15 à 12h15, salle 430 Gergovia

d) *Enjeux culturels contemporains (M2S3)*
Jeudi de 8h15 à 10h15, salle 335 Gergovia

Merkblatt zu Masterarbeit und Zeugnisbeantragung im Masterstudiengang Interkulturelle Europa-Studien

Stand Mai 2015

Die Informationen in diesem Merkblatt beziehen sich auf die Prüfungsordnung vom 14.06.2013.

1. Bitte beachten Sie, dass Sie für alle Prüfungsleistungen (außer Wiederholungsprüfungen) an der Universität Regensburg immatrikuliert sein müssen, unabhängig davon ob sie diese hier oder an der ausländischen Partneruniversität erbringen. Dies gilt auch für die Masterarbeit, d.h. Sie müssen im gesamten Bearbeitungszeitraum an der Universität Regensburg immatrikuliert sein, auch wenn die Masterarbeit an der ausländischen Partneruniversität betreut wird.

2. Um das Studium (im September) innerhalb der Regelstudienzeit von 4 Semestern abschließen zu können, müssen Sie das Formular *„Antrag auf Zulassung zur Masterarbeit“* spätestens im Mai beim Prüfungsamt der Universität Regensburg vorlegen:
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/medien/geisteswissenschaften/ike_arbeit.pdf

Zusätzlich muss das Formular *„Thema + Bearbeitungsbeginn“* vorgelegt werden, welches Sie in 3 verschiedenen Sprachen auf der Prüfungsamt-Homepage finden:
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/master/index.html

Im Formular *„Thema + Bearbeitungsbeginn“* werden das Thema und der Bearbeitungsbeginn festgelegt. Als Bearbeitungsbeginn ist der Tag der Themenabsprache zwischen Ihnen und Ihrem Erstgutachter anzugeben. Diese sollte so rechtzeitig erfolgen, dass Sie die Bearbeitungsdauer vor dem Ende des Semesters, in dem Sie vorhaben Ihr Studium abzuschließen, voll ausschöpfen können. D.h. bei geplanter Abgabe Ende September sollten Sie Ihr Thema Ende Mai festlegen, bei geplanter Abgabe Ende März vor der Schließung der Universität am Jahresende. Achten Sie darauf, dass beide Gutachter das Formular unterschreiben (der Zweitgutachter kann auch auf einem eigenen Formular unterschreiben).

Damit die Eintragungen auf den Formularen für das Prüfungsamt gut lesbar sind, sollten Sie Ihre individuellen Daten soweit wie möglich online eintragen und die Formulare dann erst ausdrucken. Achten Sie darauf, dass insbesondere fremdsprachige Titel gut lesbar sind! Bei Eintragung per Hand sollten Sie dem Prüfungsamt sicherheitshalber den Titel zusätzlich per Email mitteilen, damit später auf Ihrem Zeugnis der korrekte Titel steht. Geben Sie unbedingt auch die Adresse und akademischen Titel Ihrer Gutachter an, ebenfalls gut lesbar. Falls Sie wissen, dass der von Ihnen gewünschte Gutachter noch keine Masterarbeit im Rahmen des Masters IKE betreut hat, wenden Sie sich bitte vor Beantragung der Zulassung an die Studienberatung des Instituts, damit geklärt werden kann, ob die entsprechende Person als Gutachter/in bestellt werden kann. Welcher Personenkreis als Gutachter in Frage kommt, können Sie der Prüfungsordnung entnehmen.

Die Formulare können geschickt werden
- per Post (Universität Regensburg, Prüfungsamt für Geisteswissenschaften, 93040 Regensburg, Germany)
- per Fax (Fax: 0049-941-943-812145)
- oder über Ihre Uni-Emailadresse als Attachement an pa.phil@ur.de

Die Bearbeitungszeit für die Masterarbeit beträgt 4 Monate ab dem Datum des Bearbeitungsbeginns. Thema und Abgabetermin werden den Kandidaten schriftlich vom Prüfungsamt bestätigt. Bitte melden Sie sich spätestens einen Monat nach Antragstellung, falls Sie bis dahin noch kein Zulassungsschreiben bekommen haben.

3. Die Masterarbeit muss spätestens bis zum im Zulassungsschreiben genannten Abgabetermin beim Prüfungsamt der Universität Regensburg vorgelegt werden
(1 Exemplar für die Prüfungsakte plus je 1 weiteres Exemplar für jeden Regensburger Prüfer). Die Frist ist auch eingehalten, wenn Sie Ihre Masterarbeit bis zu diesem Datum zur Post geben (Es gilt der Poststempel. Lassen Sie sich unbedingt einen Einlieferungsbeleg aushändigen, damit Sie im Zweifel beweisen können, dass Sie Ihre Masterarbeit fristgerecht losgeschickt haben!). Exemplare für französische/spanische/italienische Prüfer geben Sie bitte direkt vor Ort ab und bestätigen dem

Prüfungsamt bei der Abgabe schriftlich, dass die abgegebenen Abschlussarbeit fristgerecht abgegeben wurden und identisch mit den beim Prüfungsamt vorgelegten Arbeiten sind.
Halten Sie die Frist nicht ein, sind Sie einmal durchgefallen!
Achten Sie darauf, dass Ihre Arbeit eine Plagiatserklärung in deutscher Sprache gemäß dem Muster des Prüfungsamtes und das in der Prüfungsordnung geforderte Abstract von 3-5 Seiten in einer der Partnersprachen enthält, in der die Arbeit nicht verfasst ist. Den Praktikumsbericht über das Pflichtpraktikum aus Clermont-Ferrand heften Sie ebenfalls der Arbeit bei, sofern die Arbeit auf dem Praktikum aufbaut. Steht die Arbeit nicht in Zusammenhang mit Ihrem Praktikum, ist der Praktikumsbericht nur an die Verantwortlichen der Partneruniversität abzugeben.
Ein Muster für die Plagiatserklärung finden Sie hier:
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/medien/geisteswissenschaften/ba_aeu__ere_form_und_plagiatserklaerung.pdf

4. Die Zeugniserstellung erfolgt auf Antrag, sobald alle Noten in FlexNow eingetragen sind. Antrag auf Ausstellung des Masterzeugnisses:
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/medien/geisteswissenschaften/masterkonse_zeugnis.pdf

Mit Beantragung des Zeugnisses bestätigen Sie, dass ihr Transcript abgeschlossen werden kann. Noten aus freiwillig belegten Kursen, die nach Beantragung des Zeugnisses eingehen, können nicht mehr berücksichtigt werden. Lassen Sie also alle Kurse, die auf dem Transcript ausgewiesen werden sollen (SFA, Jura etc.), rechtzeitig eintragen. Formular *„Antrag auf Einbuchung*“:
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/index.html

Ebenso kann spätestens mit dem Antrag auf Zeugniserstellung ein Umbuchungsantrag gestellt werden. Formular *„Antrag auf Umbuchung“:*
http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/medien/geisteswissenschaften/umbuchungsantrag.pdf

6. Die prüfungsrechtlich bindenden Inhalte dieses Merkblatts können Sie auch in der Prüfungsordnung nachlesen:

http://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsordnungen/magister-master/interkulturelle-europa-studien/index.html

PRESENTATION DU MEMOIRE DE MASTER EIE

Le mémoire est l'aboutissement de la réflexion thématique engagée dès le M1 à Regensburg, notamment sous l'impulsion du Hauptseminar du professeur Mecke, réflexion ensuite affinée dans le cadre de la spécialisation plus poussée et de la définition plus spécifique des parcours en M2. La problématique retenue doit revêtir un caractère interculturel, ou tout du moins être appréhendée dans une perspective interculturelle et comparative concernant prioritairement les pays impliqués dans le cursus, mais sans exclusive aucune.
Sur le plan théorique, il importe de faire preuve d'une bonne maîtrise de l'outil théorique et des concepts de base associés à la notion d'interculturalité, et de savoir les appliquer avec pertinence à un contexte et à une problématique précise que l'étudiant aura su préalablement circonscrire. L'autonomie de la démarche, préalable à toute activité de recherche, à laquelle les étudiants auront été sensibilisés dès le M1, est une dimension importante à valoriser dans le TER.
Sur le plan de la structure du travail, l'introduction amène le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et propose un état des lieux de la recherche. Le développement présente un découpage et une sériation claire et bien lisible des problématiques abordées. Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières. La conclusion présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.
Sur le plan formel, le mémoire comporte environ quatre-vingt pages que l'étudiant rédige dans la langue de son choix.
Les candidats sont vivement encouragés à opter pour des co-directions binationales.

CONSEILS POUR LA REDACTION

1- Présentation générale

1.1. Taille et disposition du feuillet

Le mémoire, **écrit en allemand ou en français**, doit être dactylographié au recto seulement d'un papier blanc de format courant (21 cm x 27,9 cm : format A4). Les marges sont standards (environ 3 cm) et sont les mêmes dans tout le mémoire, celle de gauche est de 4 à 5 cm pour faciliter la lecture du document après sa reliure. Ne pas oublier de justifier le texte.

1.2. Caractères

En règle générale, utilisez des polices de caractères bien lisibles de couleur noire (comme Arial, Courier New, Times New Roman) et d'une taille courante (12 points pour le texte, 10 points pour les notes en bas de page et, si vous le désirez, 14 points pour la page titre et les titres intérieurs).

1.3. Interlignes

Dans un travail qui sera corrigé et annoté, il faut respecter un interligne 1,5 dans le corps du texte, un double interligne entre les paragraphes et un interligne simple pour les citations longues (placées en retrait), les notes et les références en bas de pages, les annexes et la bibliographie. Les listes de tableaux ou figures se présentent comme la table des matières.

1.4. Pagination et longueur du texte

La numérotation des pages est continue, placez le folio (le chiffre de la page) dans le coin supérieur droit ou en bas au centre. Paginez en chiffres arabes (1, 2, 3…) à partir de la première page de texte. Comptez, mais sans folioter les pages qui portent un titre : 1ère page de la table des matières, de la liste des tableaux et figures, de la liste des abréviations et sigles, de l'introduction, de chacune des parties, de la conclusion, des annexes et de la bibliographie.

Le mémoire de recherche comprend environ **80 pages**.

1.5. Citations

Si l'idée développée est d'un autre, tout comme dans le cas d'une citation directe, **il est impératif de citer ses sources**.
Les citations en langue étrangère sont données en traduction dans le corps du texte ; la version originale est mentionnée en note.
La citation est présentée en retrait d'environ 2 cm par rapport à la marge de gauche, en interligne simple et avec guillemets (pas d'italiques).
Les coupes sont signalées par: […].
Chaque citation renvoie à une note qui en indique l'origine.

1.6. Notes

Les notes figurent de préférence en bas de page, en interligne simple, et la numérotation en est continue de la première à la dernière page du travail. Au bas de la page, un trait sépare les notes du corps du texte.
L'appel de notes s'écrit avec un exposant.

2- Dispositions particulières concernant l'organisation du travail

Le travail se compose des parties suivantes :

- page de titre
- table des matières
- introduction
- développement
- conclusion
- annexes
- bibliographie

Il est présenté selon les modalités détaillées ci-dessous :

2.1 Page de titre:

Elle mentionne, tout comme la page de couverture qui la reproduit :
en haut :

Université Blaise Pascal – Clermont II
UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
Département d'Études germaniques

au milieu, le titre du mémoire, par exemple :

Histoire des relations franco-allemandes (1870-1914)

en bas :

Présenté en vue de l'obtention du grade de Master 2
d'Etudes Interculturelles Européennes
par (nom et prénom)
Sous la direction de : Mme / M. le Professeur … …

2.2 Table des matières

Elle comprend obligatoirement la pagination de toutes les parties mentionnées. Pour la numérotation des chapitres, il est préférable d'adopter le système décimal suivant :

1
1.1
1.1.1
1.1.2
1.2
1.2.1
1.2.2 …

2.3 Introduction

Elle introduit le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et propose un état des lieux de la recherche.

2.4 Développement

Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières.

2.5 Conclusion

Elle présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.

2.6 Annexes

Les annexes se placent entre la conclusion et la bibliographie. Y figurent les documents nécessaires à la compréhension du travail, mais trop longs pour figurer dans le corps du texte ou en note (photocopies de documents, interviews, par exemple). Les annexes sont numérotées et classées dans l'ordre où elles sont mentionnées au fil du mémoire. Elles doivent être paginées et sont citées dans le sommaire.

2.7 Bibliographie

C'est une erreur de croire que la bibliographie se fait en fin de travail. Au fil de vos lectures, pensez à noter les références de tous les documents que vous êtes amenés à consulter quel que soit le support. Vous gagnerez un temps précieux.

La bibliographie doit inclure tous les **documents réellement consultés**, présentés dans l'ordre alphabétique des auteurs. On distingue:

1. Œuvres primaires : ce sont les textes des auteurs sur lesquels porte l'étude.
2. Œuvres critiques : ce sont les études déjà publiées sur lesquelles le travail s'appuie et/ou qu'il cite.

Une rigueur toute particulière doit s'attacher aux **règles de présentation** :

2.7.1 Livres et monographies

Auteur(s), titre, lieu d'édition, nom de la maison d'édition, année de parution et numéro de tirage s'il y en a plusieurs :

LUTZ, Günther : *Marieluise Fleißer. Verdichtetes Leben*. München : Obalski & Astor, 1989.

S'il s'agit d'un recueil d'articles, donner le nom du responsable de l'ouvrage (dit « éditeur/Herausgeber ») comme suit :

VAILLANT, Jérôme (éd.) : *L'Allemagne unifiée – cinq ans après* – Valenciennes : Presses Universitaires de Valenciennes, 1995.

2.7.2 Articles dans des ouvrages collectifs

Auteur(s), titre de l'article, nom de l'éditeur de l'ouvrage collectif, son titre, lieu et nom de la maison d'édition, année de parution et pages :

BUCK, Theo : « Dem Kleinbürger aufs Maul geschaut. Zur gestischen Sprache von Marieluise Fleißer », in : ARNOLD, Heinz Ludwig (Hrsg.) : *Marieluise Fleißer*, München : edition text + kritik, 1979, pp. 35-53.

NB : Tout au long du travail, dans les notes de bas de page, lors d'une citation ou d'un renvoi au travail d'un auteur, on mentionne l'ouvrage en abrégé, par exemple :

…, cité par Theo Buck in: « Dem Kleinbürger aufs Maul geschaut » (cf. Bibliographie), p. …..

Si l'œuvre a déjà été citée, on rappelle simplement :

  …, cité par Theo Buck (op. cit., p. …).

et, si elle a été citée dans le renvoi de note précédent :

  Ibid, p…

2.7.3 Articles dans des revues

Auteur(s), titre complet de l'article, titre de la revue, tome, numéro, année de parution et pages :

DESCARGUES, Madeleine : « The Obstretrics of Tristam Shandy ». In: *Etudes anglaises*, 59/4, 2006, pp. 401-413.

2.8 Index

Il comporte une liste de noms de personnes citées ou de matières traitées.

3- Aspects pratiques

A Clermont-Ferrand, outre son propre exemplaire, le candidat fournit **2 exemplaires** de son mémoire. Un exemplaire supplémentaire pourra être déposé dans la Bibliothèque du Département si le jury estime que la qualité du travail le justifie.
A Regensburg, l'étudiant remet **un exemplaire pour son dossier de Master** (*Prüfungsakt*), ainsi qu'**un exemplaire à chacun des examinateurs**.

4- Bibliographie pour la rédaction du mémoire de recherche

- **Béaud, M.** : *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat,* Paris, La découverte, 2001.
- **Fondanèche, D.** : *Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse,* Paris, Vuibert, 1999.
- **Fragnière, J.-P**. : *Comment réussir un mémoire, comment présenter une thèse, comment rédiger un rapport,* Paris, Dunod, 1986.
- **Lani-Bayle, M.** : *Ecrire une recherche, mémoire ou thèse,* Lyon, Chronique sociale, 2002
- **Eckenschwiller, M.** : *L'écrit universitaire,* Paris, Les Editions d'Organisation, 1994.

Pour plus de détails sur la présentation, il est recommandé de consulter le « Mémento. Aide à la présentation du travail de recherche universitaire : le mémoire de *Master* » disponible dans toutes les bibliothèques de départements et sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) à l'adresse : http://ent.univ-bpclermont.fr

RAPPORT DE STAGE DE MASTER EIE

Le rapport de stage va permettre d'évaluer la qualité du stage effectué en deuxième année de master EIE et la capacité de l'étudiant-e à réfléchir à son expérience.

Il doit être cohérent dans sa forme et respecter les normes de présentation en vigueur. Il comprend environ dix pages. Il peut être rédigé en français ou en allemand.

Le rapport de stage doit expliquer en introduction les raisons qui ont conduit au choix du stage (intérêt par rapport au cursus de l'étudiant-e, à son projet professionnel, etc.), puis présenter la structure et les missions (en dépassant les généralités), enfin analyser les apports et les limites (au regard des attentes, du projet professionnel, au niveau interculturel, etc.) : cette partie est la plus importante du point de vue de la réflexion personnelle. En conclusion, il évalue la qualité du stage et tire un bilan de son utilité par rapport au projet professionnel de l'étudiant-e.

Quelques aspects à aborder :

- Le cadre : nature du poste, horaires, ambiance de travail
- Comment se sont déroulés l'intégration et le suivi : quel a été le rôle de l'employeur ou du tuteur ?
- Avez-vous été confronté-e à des difficultés : lesquelles et comment les avez-vous résolues ?
- Vos missions et vos domaines d'activité (après la phase d'adaptation)
- Avez-vous conçu et réalisé de manière autonome des projets ?
- Qu'avez-vous appris sur le plan pratique et professionnel ?
- Dans quelle mesure avez-vous pu utiliser et mettre en pratique des connaissances et compétences acquises au cours de vos études ?
- Qu'avez-vous appris en matière de communication interculturelle ? Avez-vous observé des différences interculturelles : lesquelles ?
- Le stage correspondait-il à vos attentes ? Justifiez votre réponse.

Présentation :

- Times New Roman, 12, justifié
- Paragraphe 1,5 ou multiple
- Numéro de pages
- Le rapport de stage comporte un sommaire ou une table des matières, il peut comprendre une bibliographie et des annexes.
- Les normes sont celles utilisées pour tout travail scientifique.
- Veillez à la clarté de l'ensemble, soignez la mise en forme, soyez attentif/-ve à la correction de la langue.

La page de couverture comporte les indications suivantes :

- En haut : le nom de l'Université, de l'UFR, du département, du master, l'année universitaire.
- Au centre : « Stage effectué dans » : nom de l'entreprise, éventuellement nature du stage, date de début et de fin, nom du tuteur.
- En bas : Nom et prénom de l'étudiant, éventuellement adresse postale ou mèl, nom du tuteur/responsable universitaire, date (mois et année).

Modalités pratiques :

- Le rapport de stage peut être remis avant ou en même temps que le mémoire de master.
- Il doit être envoyé sous deux formes : informatique (à M. Serge Botet : Serge.Botet@univ-bpclermont.fr et Mme Fanny Platelle : Fanny.Platelle@univ-bpclermont.fr) et papier (à Mme Nelly Arcis, Secrétariat du master EIE, 34 avenue Carnot, 63037 Clermont-Ferrand cedex).

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DU CONTROLE DES CONNAISSANCES
UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL

L'assiduité aux cours est de règle.

- **Conditions générales**

« Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites » (article 18 de l'arrêté du 9 avril 1997). Par ailleurs, le Conseil d'Administration de l'Université Blaise-Pascal (séance du 20 avril 1996) précise que « l'anonymat des copies porte sur les examens terminaux ». Il ressort de ces deux dispositions que l'anonymat des copies doit s'appliquer aux épreuves des examens terminaux de chaque semestre.

- **Extraits du Guide des Examens (UBP, circulaire du 12 mars 2001) :**

- Déroulement des épreuves écrites :
16 « Les candidats doivent présenter leur carte d'étudiant au début de l'épreuve.
Ils ne doivent en aucun cas introduire dans la salle d'examen des documents ou matériels non explicitement mentionnés sur le sujet (ex : manuels, notes personnelles, polycopiés, calculette...).
L'utilisation de téléphones portables, walkmans et de tous écouteurs est formellement interdite pendant les épreuves.
Les étudiants doivent exclusivement utiliser les copies et feuilles de brouillon fournies par l'administration.
L'accès aux salles d'examen doit être interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.
Aucun candidat ne doit être autorisé à sortir de la salle d'examen avant la fin de la première heure de l'épreuve, si celle-ci dure plus d'une heure. »

- Epreuves orales ; soutenance de mémoire
« Les oraux et soutenances de mémoire ont lieu obligatoirement dans les locaux de l'Université. L'encadrement des mémoires de maîtrise doit être assuré par un enseignant-chercheur ou un enseignant titulaire. Les enseignants mutés ou retraités peuvent continuer de diriger les mémoires en cours au moment de leur départ. la soutenance doit intervenir devant au moins deux membres du jury du diplôme, dont au moins un enseignant-chercheur ou enseignant de l'Université. »

- Absence aux examens partiels
« Les certificats médicaux ou autres justificatifs pour cas de force majeure doivent parvenir à l'UFR ou au Département dans les huit jours suivant l'absence. Toute absence non justifiée sera sanctionnée par un zéro. Des partiels de rattrapage peuvent être organisés dans les conditions fixées par la Composante. » (UBP, circulaire du 12 mars 2001)
L'organisation d'une épreuve de remplacement (dans le cas d'une absence justifiée) est laissée à l'appréciation de chaque enseignant.
Lorsqu'un étudiant ne se présente pas à une épreuve terminale qu'il aurait dû passer, il se voit attribuer la note zéro.

- Examens de 2ème session :
Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondant.
En cas de non validation d'un semestre, les U.E. ayant obtenu la moyenne sont capitalisables et définitivement acquises **: on ne peut les repasser.** Elles entrent dans la compensation avec les U.E. du même semestre présentées les sessions suivantes.
La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2ème session, toutes les matières ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2ème session est alors prise en compte. (UBP, 23-04-04)
Lorsqu'un étudiant ne repasse pas à la 2e session une épreuve qu'il aurait dû repasser, il se voit attribuer la note zéro à cette épreuve.
Lorsqu'un étudiant repasse une épreuve alors qu'il pouvait conserver la note de la lère session, il est réputé avoir renoncé définitivement à cette dernière. Seule est prise en compte la note de la 2ème session, même si elle est inférieure à celle obtenue à la 1ère session.
Tout étudiant s'étant présenté dans la salle d'examen d'une épreuve de 2ème session et ayant eu connaissance du sujet est réputé de ce fait avoir renoncé à la note de la 1ère session. Il doit obligatoirement rendre une copie, même blanche, et rester dans la salle une heure au minimum.

- **Jurys d'examen (extraits de la circulaire UBP du 12 mars 2001) :**

- Principe de souveraineté du jury
« Ce principe reconnu constamment par la jurisprudence implique qu'il n'y a pas de recours possible, que ce soit auprès du directeur de la composante ou du président de l'université.

- Délibération
« Le jury, qui doit être obligatoirement réuni, délibère collectivement de manière globale ; il est le seul habilité à attribuer des points-jury après appréciation de la situation de chaque candidat, et à proclamer les résultats. »

« Après la levée de l'anonymat, il ne peut y avoir modification des notes. Celles-ci doivent être écrites à l'encre sur les copies.

Résultats aux examens annuels

« Les résultats sont affichés sous le contrôle des présidents de jury à l'issue de la délibération.
« Les notes ne peuvent être modifiées (sauf erreur matérielle relevée par le président du jury).

- Publication des notes des contrôles des connaissances en fin de premier semestre
• Il convient d'afficher les notes obtenues aux matières ayant fait l'objet d'un contrôle des connaissances
• Il ne doit y avoir aucun procès-verbal partiel, ni calcul de résultats, ni relevé de note individuel
Cet affichage ne préjuge pas du résultat à la première session d'examen. »

- Consultation des copies
« Les étudiants ont le droit de voir leurs copies, et les appréciations qui y sont portées par le correcteur. Celles-ci doivent être consultables soit auprès du secrétariat du département concerné, soit auprès de l'enseignant correcteur. Elles doivent être tenues à disposition pendant au moins un an. » (UBP, circulaire du 12 mars 2001)

- Compensation entre UE :
« Au sein de chaque unité d'enseignement, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'unité s'effectue sans note éliminatoire » (article 18 de l'arrêté du 9 avril 1997).

Informations utiles
Vie étudiante

PRATIQUE

- Service de l'étudiant :
Site Carnot
Horaires d'ouverture :
Lundi 13h-16h30
Mar, Mer, Jeu 9h30-16h30
Vendredi 9h30-13h

- CROUS de Clermont-Ferrand :
30 rue Etienne-Dolet
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tel. 04 73 34 95 71, Fax : 04 73 34 95 70
Ouvert en septembre, octobre et novembre
Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 14h à 19h.
Site : www.crous-clermont.fr
Mail : espace.accueil.etudiant@crous-clermont.fr
ou dse@crous-clermont.fr

- Espace Info-Jeunes :
5, rue Saint-Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tel. 04 73 92 30 50
Ouvert du Lundi au Vendredi 10h-18h
Samedi matin 10h-13h (Espace accueil uniquement)
Site : http://www.espaceinfojeunes.net/
Mail : espace.info.jeunes@wanadoo.fr

SPORTS, CULTURE

- **Service Université Culture de l'Université Baise Pascal** :
29, boulevard Gergovia
63037 Clermont-Ferrand
Site : https://culture.clermont-universite.fr/

-Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives : https://sport.clermont-universite.fr/

- ***Stammtisch* au Café Les Augustes à Clermont-Ferrand**:
9, rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand
http://www.cafelesaugustes.fr/

ASSOCIATION

- Club Franco-Allemand:
Site : https://fr-fr.facebook.com/club.franco.allemand

- Worldtop (pour les étudiants étrangers)
33 cours Sablon à Clermont
Site : http://www.worldtop.fr

- Frenchship
Association dont le but est d'améliorer l'accueil des étudiants étrangers et de favoriser leur intégration.
Site : http://frenchship.smileforum.info
Mail : association.frenchship@gmail.com

Séminaires proposés dans les autres Masters				
Code matière	**Cours**	**Mention / Spécialité**	**Master**	**Secrétariat**
45PM0C04	Etat et société dans l'Europe méridionale (Espagne-Italie) M1S1	M1 Territoires Cultures – Spécialité : Histoire et Archéologie	– Parcours Histoire des espaces et des cultures de l'antiquité à nos jours	Béatrice L'Herbier
45PM0C03	Les utopies de l'époque moderne à nos jours (M1S1)	M1 Territoires Cultures – Spécialité : Histoire et Archéologie	– Parcours Histoire des espaces et des cultures de l'antiquité à nos jours	Béatrice L'Herbier
	Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine (M1S2)	M1 Territoires Cultures – Spécialité : Mondes contemporains		Nadine Petoton
45PM0B08	Enjeux économiques et sociaux (M1S2)	M1 Territoires Cultures – Spécialité : Mondes contemporains		Nadine Petoton
55PM0B12	Grands enjeux internationaux contemporains (M2S3)	M2 Territoires Cultures – Spécialité : Mondes contemporains		Nadine Petoton
55PM0B04	Enjeux culturels contemporains (M2S3)	M2 Territoires Cultures – Spécialité : Mondes contemporains		Nadine Petoton
45SM0002	Economie et gestion	M1 Conduite de projets culturels Spécialité : Conduite de projets touristiques		Marie-Juliette Arlandis
45SM0003	Management des entreprises culturelles	M1 Conduite de projets culturels Spécialité : Conduite de projets touristiques		Marie-Juliette Arlandis
45SM0004	Communication et marketing	M1 Conduite de projets culturels – Spécialité : Conduite de projets touristiques		Marie-Juliette Arlandis
45BM0A01	Séminaire renaissance 1	M1 Litté de l'antiquité à nos jours Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines – Parcours : Age classique et Renaissance	Béatrice L'Herbier
45BM0A02	Séminaire renaissance 2	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines – Parcours : Age classique et Renaissance	Béatrice L'Herbier
45BM0A03	Séminaire litté 18e	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines – Parcours : Age classique et Renaissance	Béatrice L'Herbier
Séminaires proposés dans les autres Masters (suite)				

Code matière	Cours	Mention / Spécialité	Master	Secrétariat
45BM0A04	Séminaire litté 19e	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines – Parcours : Age classique et Renaissance	Béatrice L'Herbier
45BM0A05	Séminaire litté 20e	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines – Parcours : Age classique et Renaissance	Béatrice L'Herbier
45BM0A09	Litté comparée A / Imaginaire et représentations féminines.	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines	Béatrice L'Herbier
45BM0A10	Litté comparée B / Litté europ. du déplacement, de la fuite et de l'exil.	M1 Litté de l'antiquité à nos jours – Spécialité : Littératures, idées, poétiques –	– Parcours : Littératures Modernes et Contemporaines	Béatrice L'Herbier

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Système de notation pratiqué en France *:*

- Les notes sont théoriquement exprimées de 0 à 20. De fait, il est rare d'attribuer la note maximale.

- Le nombre de crédits attribués à une matière est en principe proportionnel au nombre d'heures d'enseignement et à l'importance de la matière dans le cursus.

- Une Unité d'Enseignement est validée si sa note moyenne atteint 10/20 ou par compensation si la moyenne du semestre ou de l'année atteint 10/20

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

Année universitaire 2015-2016

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

MASTER : MASTER 1 Etudes Interculturelles Européennes TRINATIONAL

Année : 1ERE Année

Semestre : S1

Parcours : Culture et médias

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'ensei-gnement *	Semestre d'imputation des	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôl	% CC/C (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre	2ème SESSION Nature Epr	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
45JPU070	70	TRADUCTION	5		S3	S1	55JM0001	THEME	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
							55JM0002	VERSION	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
							55JM0003	LANGUE DE SPECIALITE	CC		1	E	2h	1/4				
									CC		1	O	30 min	1/4	1	O	30 min	1/2
45JPU071	71	LANGUE VIVANTE 2	5		S1S2	S1		LO Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
								+ Traduction technique Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
							55JM0008	Espagnol Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
							55JM0009	Italien Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
							55JM0011	Russe Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
45JPU072	72	TRANSFERTS INTERCULTURELS EN EUROPE	5		S3	S1	55JM0004	Transferts interculturels en Europe	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
							55JM0005	Médias français et allemands	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
45JPU073	73	LANGUE ET COMMUNICATION + 1 SEMINAIRE AU CHOIX	5		S3	S1	55JM0006	LANGUE ET COMMUNICATION (obligatoire)	CC		2	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
							55FM0001	**OU** ANALYSE DE L'IMAGE	ET		1	A		1/2	1	A		1/2
							55EM0005	**OU** ANALYSE DU DISCOURS	ET		1	O	20 min	1/2	1	O	20 min	1/2
							55EM0003	**OU** THEORIES DE LA TRADUCTION	ET		1	O	20 min	1/4	1	O	20 min	1/4
								et Traduction motivée (thème + version)	ET		2	A		1/4	1	A		1/4
45JPU082	82	LITTERATURES OU LITTERATURES COMPAREES AU CHOIX (M1 Lettres)	5	LITTÉRATURE FRANCAISE	S1	S1	45BM0A01	Séminaire renaissance 1	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A02	Séminaire renaissance 2	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A03	Séminaire litté 18e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A04	Séminaire litté 19e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A05	Séminaire litté 20e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
				LITTÉRATURE COMPAREE	S1	S1	45BM0A09	Litté comparée A / Imaginaire et représentations féminines.	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A10	Litté comparée B / Litté europ. du déplacement, de la fuite et de l'exil.	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
45JPU075	75	DECOUVERTE D'AUTRES DISCIPLINES	5		S1	S1		Tout enseignement de 24h pris dans l'UE13 ou UE22 du parcours culture et médias ou dans l'UE16 ou UE24 du parcours histoire, société et politique à condition que ces enseignements n'aient pas été suivis dans le cadre d'une autre UE. Voir CC des UE concernées.										
							45SM0009	Sociologie de la culture	voir cc tourisme					1	voir cc tourisme			1
								Stage en équipe d'accueil	ET		1	A		1	1	A		1
							45SM0002	Economie et gestion	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0003	Management des entreprises culturelles	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0004	Communication et marketing	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ère session car 2ème session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL | **Année universitaire 2015-2016**

CLERMONT II

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

MASTER : MASTER 1 Etudes Interculturelles Européennes TRINATIONAL

Année : 1ere Année

Semestre : S1

Parcours : Histoire, société et politique

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'ensei-	Semestre d'imputation des	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôl	% CC/C (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre	2ème SESSION Nature Epr	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
45JPU070	70	TRADUCTION	5		S3	S1	55JM0001	THEME	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
							55JM0002	VERSION	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
					S3	S1	55JM0003	LANGUE DE SPECIALITE	CC		1	E	2h	1/4				
									CC		1	O	30 min	1/4	1	O	30 min	1/2
45JPU071	71	LANGUE VIVANTE 2	5		S1S2	S1		LO Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
								+ Traduction technique Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
							55JM0008	Espagnol Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
							55JM0009	Italien Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
							55JM0011	Russe Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
45JPU072	72	TRANSFERTS INTERCULTURELS EN EUROPE	5		S3	S1	55JM0004	Transferts interculturels en Europe	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
							55JM0005	Actualité politique en France et en Allemagne	ET		1	O	45 min	1/2	1	O	45 min	1/2
45JPU076	76	SEMINAIRE AU CHOIX	5		S1	S1	45PM0C04	Etats et société dans l'Europe méridionale	voir cc du master concerné					1/2	voir cc du master concerné			1/2
							45PM0C03	Les utopies de l'époque moderne à nos jours	voir cc du master concerné					1/2	voir cc du master concerné			1/2
							45EM0009	Séminaire *Histoires de voyages*	ET		1	A		1/2	1	O	30 min	1/2
		LANGUE ET COMMUNICATION			S1	S1	55JM0006	LANGUE ET COMMUNICATION	CC		2	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
45JPU084	84	1 CHOIX THEME GENERAL : MONDE CONTEMPORAIN	5		S2	S1	45PN0B12	Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
							45PM0B08	Enjeux économiques et sociaux	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
					S3	S1	55PN0B12	Grands enjeux internationaux contemporains	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
							55PM0B04	Enjeux culturels contemporains	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
45JPU075	75	DECOUVERTE D'AUTRES DISCIPLINES	5		S1	S1		Tout enseignement de 24h pris dans l'UE13 ou UE22 du parcours culture et médias ou dans l'UE16 ou UE24 du parcours histoire, société et politique à condition que ces enseignements n'aient pas été suivis dans le cadre d'une autre UE. Voir CC des UE concernées.										
							45SM0009	Sociologie de la culture	voir cc tourisme					1	voir cc tourisme			1
								Stage en équipe d'accueil	ET		1	A		1	1	A		1
							45SM0002	Economie et gestion	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0003	Management des entreprises culturelles	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0004	Communication et marketing	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ère session car 2ème session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

Année universitaire 2015-2016

MASTER : MASTER 1 Etudes Interculturelles Européennes TRINATIONAL

Année : 1ERE Année

Semestre : S2

Parcours : REGENSBURG

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'ensei-gnement *	Semestre d'imputation des résultats*	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôle (1)	% CC/C (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr (3)	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre Epr	2ème SESSION Nature Epr (3)	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
45JPU089	89	REGENSBURG	30		S2	S2												

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ere session car 2eme session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

Année universitaire 2015-2016

MASTER : MASTER 2 Etudes Interculturelles Européennes TRINATIONAL

Année : 1eme Année

Semestre : S3 + S4

Parcours : TRINATIONAL

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'ensei-gnement *	Semestre d'imputation des résultats*	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôle (1)	% CC/C (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr (3)	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre Epr	2ème SESSION Nature Epr (3)	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
		MADRID	60		S3+S4	S3+S4												

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ere session car 2eme session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

Année universitaire 2015-2016

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

MASTER : MASTER 2 Etudes Interculturelles Européennes BINATIONAL

Année : 2 ème Année

Semestre : S3

Parcours : Culture et médias

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'enseignement *	Semestre d'imputation des	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôl	% CC/C (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre	2ème SESSION Nature Epr	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
55JMU010	10	TRADUCTION	5		S3	S3	55JM0001	THEME	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
							55JM0002	VERSION	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
					S3	S3	55JM0003	LANGUE DE SPECIALITE	CC		1	E	2h	1/4				
									CC		1	O	30 min	1/4	1	O	30 min	1/2
55JMU012	12	TRANSFERTS INTERCULTURELS EN EUROPE	5		S3	S3	55JM0004	Transferts interculturels en Europe	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
							55JM0005	Médias français et allemands	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
55JMU013	13	LANGUE ET COMMUNICATION + 1 SEMINAIRE AU CHOIX	5		S3	S3	55JM0006	LANGUE ET COMMUNICATION (obligatoire)	CC		2	O	30 min	0,5	1	O	30 min	1/2
							55FM0001	**OU** ANALYSE DE L'IMAGE	ET		1	A		1/2	1	A		1/2
							55EM0005	**OU** ANALYSE DU DISCOURS	ET		1	O	20 min	1/2	1	O	20 min	1/2
							55EM0003	**OU** THEORIES DE LA TRADUCTION	ET		1	O	20 min	1/4	1	O	20 min	1/4
								Traduction motivée (thème + version)	ET		2	A		1/4	1	A		1/4
55JMU022	22	LITTERATURES OU LITTERATURES COMPAREES AU CHOIX (M1 Lettres)	5	LITTÉRATURE FRANCAISE	S1	S3	45BM0A01	Séminaire renaissance 1	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A02	Séminaire renaissance 2	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A03	Séminaire litté 18e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A04	Séminaire litté 19e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A05	Séminaire litté 20e	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
				LITTÉRATURE COMPAREE	S1	S3	45BM0A09	Litté comparée A / Imaginaire et représentations féminines.	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45BM0A10	Litté comparée B / Litté europ. du déplacement, de la fuite et de l'exil.	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
55JMU015	15	DECOUVERTE D'AUTRES DISCIPLINES	5		S1	S3		Tout enseignement de 24h pris dans l'UE13 ou UE22 du parcours culture et médias ou dans l'UE16 ou UE24 du parcours histoire, société et politique à condition que ces enseignements n'aient pas été suivis dans le cadre d'une autre UE. Voir CC des UE concernées.										
							45SM0009	Sociologie de la culture	voir cc tourisme					1	voir cc tourisme			1
								Stage en équipe d'accueil	ET		1	A		1	1	A		1
							45SM0002	Economie et gestion	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0003	Management des entreprises culturelles	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0004	Communication et marketing	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ere session car 2eme session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

Année universitaire 2015-2016

MASTER : MASTER 2 Etudes Interculturelles Européennes BINATIONAL

Année : 2 ème Année

Semestre : S3

Parcours : Histoire, société et politique

Etudiants assidus et RS

CODE APOGEE	N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'enseignement	Semestre d'imputation	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôle	% CC/CT (2)	1ère SESSION				2ème SESSION			
											Nbre Epr	Nature Epr	Durée de réf.	Coef.	Nbre	Nature Epr	Durée de réf.	Coef.
55JMU010	10	TRADUCTION	5		S3	S3	55JM0001	THEME	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
							55JM0002	VERSION	ET		1	E	1h30	1/4	1	E	1H30	1/4
					S3	S3	55JM0003	LANGUE DE SPECIALITE	CC		1	E	2h	1/4				
									CC		1	O	30 min	1/4	1	O	30 min	1/2
55JMU012	12	TRANSFERTS INTERCULTURELS EN EUROPE	5		S3	S3	55JM0004	Transferts interculturels en Europe	ET		1	O	30min	1/2	1	O	30min	1/2
							55JM0005	Actualité politique en France et en Allemagne	ET		1	O	45 min	1/2	1	O	45 min	1/2
55JMU016	16	SEMINAIRE AU CHOIX	5		S1	S3	45PM0C04	Etats et société dans l'Europe méridionale	voir cc du master concerné					1/2	voir cc du master concerné			1/2
							45PM0C03	Les utopies de l'époque moderne à nos jours	voir cc du master concerné					1/2	voir cc du master concerné			1/2
							45EM0009	Séminaire *Histoires de voyages*	ET		1	A		1/2	1	O	30 min	1/2
		LANGUE ET COMMUNICATION			S3	S3	55JM0006	LANGUE ET COMMUNICATION	CC		2	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
55JMU024	24	1 CHOIX THEME GENERAL : MONDE CONTEMPORAIN	5		S2	S3	45PN0B12	Vie politique et intellectuelle de la France contemporaine	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
							45PM0B08	Enjeux économiques et sociaux	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
					S3	S3	55PN0B12	Grands enjeux internationaux contemporains	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
							55PM0B04	Enjeux culturels contemporains	voir CC du master concerné					1	voir cc du master concerné			1
55JMU015	15	DECOUVERTE D'AUTRES DISCIPLINES	5		S1	S3		Tout enseignement de 24h pris dans l'UE13 ou UE22 du parcours culture et médias ou dans l'UE16 ou UE24 du parcours histoire, société et politique à condition que ces enseignements n'aient pas été suivis dans le cadre d'une autre UE. Voir CC des UE concernées.										
							45SM0009	Sociologie de la culture	voir cc tourisme					1	voir cc tourisme			1
								Stage en équipe d'accueil	ET		1	A		1	1	A		1
							45SM0002	Economie et gestion	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0003	Management des entreprises culturelles	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1
							45SM0004	Communication et marketing	voir cc du département concerné					1	voir cc du département concerné			1

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ère session car 2ème session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)

UNIVERSITE BLAISE PASCAL
CLERMONT II

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

Année universitaire 2015-2016

MASTER : MASTER 2 Etudes Interculturelles Européennes BINATIONAL

Année : 2ème Année

Semestre : S4

Parcours : Culture et Médias OU Histoire, société et politique

Etudiants assidus et RS

N° UE	Intitulé de l'UE :	Nbre crédits UE	SITUATION U.E.	Semestre d'enseignement *	Semestre d'imputation des résultats*	CODE APOGEE	INTITULE DES MATIERES COMPOSANT L'U.E.	Type de Contrôle (1)	% CC/CT (2)	1ère SESSION Nbre Epr	1ère SESSION Nature Epr (3)	1ère SESSION Durée de réf.	1ère SESSION Coef.	2ème SESSION Nbre Epr	2ème SESSION Nature Epr (3)	2ème SESSION Durée de réf.	2ème SESSION Coef.
11	LANGUE VIVANTE 2	5		S1S2	S4		LO Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
							+ Traduction technique Anglais (12h)	ET		1	O	30 min	1/2	1	O	30 min	1/2
						55JM0008	Espagnol Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
						55JM0009	Italien Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
						55JM0011	Russe Lansad	voir cc langue concernée					1	voir cc langue concernée			1
20	MEMOIRE	30		S4	S4	55JM0010	MEMOIRE	ET		1	A		1	1	A		1

* Licence : S1, S2, S3, S4, S5, S6
* Master : S1, S2, S3, S4
** Ne concerne que les UE du semestre 1 de la licence

(1) CC = Contrôle Continu
ET = Examen Terminal

(2) Proportion CC / ET : pourcentage
Exemple : Contrôle continu (CC) : 33 %
Examen Terminal (ET) : 67 %
(seulement 1ère session car 2ème session = CT)

(3) Nature épreuves : E = écrit ; O = Oral ; TD ; TP ;
M = Mémoire ; A = Autre
(plusieurs types d'épreuves possibles pour une matière)